

MESSAGE URGENT :

EPISODE DE POLLUTION DE L'AIR

Bulletin interne de prévision régionale

à destination des préfets et membres des comités d'experts

Ce bulletin ne doit pas être rediffusé tel quel au public - se reporter aux procédures fixées dans votre arrêté relatif aux épisodes de la pollution de l'air

Bulletin émis le : 09-11-2021

Date de début de l'épisode : 10-11-2021

Situation :

Les conditions météorologiques anticycloniques, que connaît actuellement la région Centre-Val de Loire associées à des émissions importantes (chauffage et trafic routier) sont favorables à une augmentation des concentrations de particules dans l'air. En conséquence, un dépassement du seuil d'information et de recommandation fixé à 50 µg/m³ en moyenne journalière est prévu pour demain, mercredi 10 novembre 2021 sur les départements de l'Eure-et-Loir (28) et du Loiret (45). Un nouveau point d'information vous parviendra dans la matinée de demain. Pour plus d'informations : Lig'Air

Niveau de procédure :

Compte tenu des niveaux de pollution atmosphérique mesurés et prévus, les dispositions du document cadre zonal devraient vous conduire à déclencher les procédures correspondant aux niveaux suivants :

Dépt.	Polluant	Niveau prévu pour aujourd'hui	Niveau prévu pour demain	Procédure à déclencher selon arrêté préfectoral pour aujourd'hui	Procédure à déclencher selon arrêté préfectoral pour demain
Cher(18)	aucun	conforme	conforme	Aucune Procédure	Aucune procédure
Eure-et-Loir(28)	PM10	conforme	> seuil information et recommandation	Aucune Procédure	Information et recommandation
Indre(36)	aucun	conforme	conforme	Aucune Procédure	Aucune procédure
Indre-et-Loire(37)	aucun	conforme	conforme	Aucune Procédure	Aucune procédure
Loir-et-Cher(41)	aucun	conforme	conforme	Aucune Procédure	Aucune procédure
Loiret(45)	PM10	conforme	> seuil information et recommandation	Aucune Procédure	Information et recommandation

NOTA :

- **Ce bulletin est régional** : bien **repérer les lignes de votre département** pour déterminer le niveau de procédure
- Le prochain bulletin sera émis demain avant 12h si une procédure est en cours

Données validées par : *Patrick Mercier*

Personne à contacter en dehors des heures d'ouverture du bureau : 06-84-96-31-62, alerte-qualite-air@ligair.fr